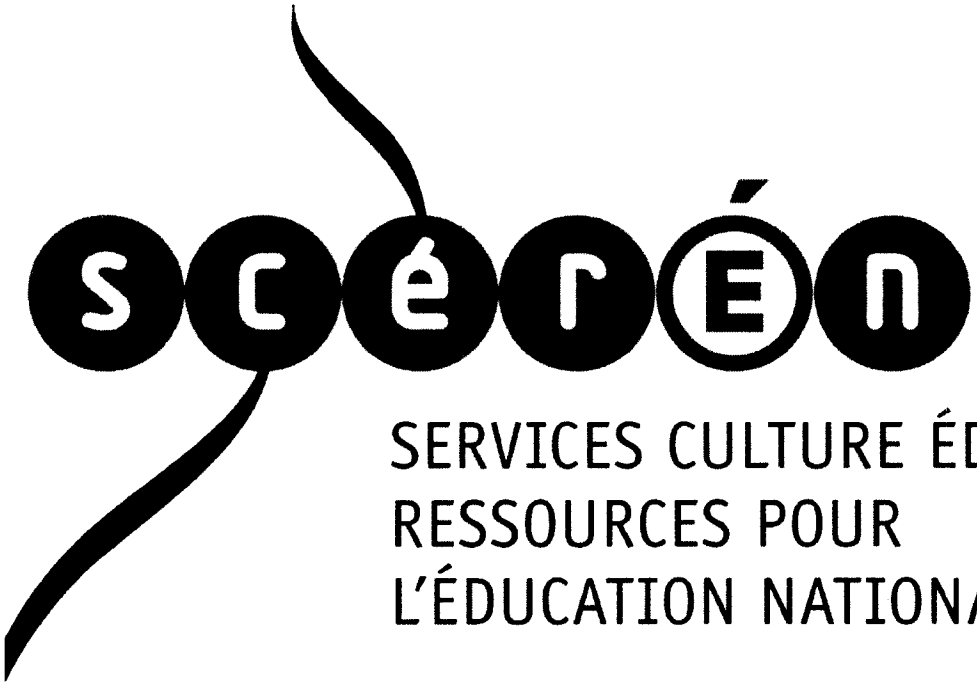
Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges



Ce document a été numérisé par le CRDP de Rennes

pour la

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

ETUDE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE

SHOW CARS MUSEUM
« Le musée de l'automobile de légende »

12, rue des Lavandiers
84300 CAVAILLON

NOTICE DESCRIPTIVE

OBJET

Cette notice a pour objet de décrire l'activité de **SHOW CARS MUSEUM** « le musée de l'automobile de légende »

1. MISE EN SITUATION DU CANDIDAT

Vous venez d'être embauché en CDI en tant que chef d'équipe au sein du service de sécurité du musée.

En tant que chef d'équipe sécurité, vous devez réaliser deux missions complémentaires visant à améliorer la sécurité de cet établissement :

- **L'une en matière de « Prévention et de lutte contre l'incendie »**
- **L'une en matière de « Prévention et de lutte contre la malveillance »**

2. HISTORIQUE

Depuis son ouverture en 1969, le SHOW CARS MUSEUM de CAVAILLON développe sa collection de voitures anciennes et sportives.
Installé en 2006 dans un nouveau bâtiment aux abords du centre ville suite à un incendie, le Musée possède une importante collection de voitures dont la majorité a été acquise par l'Automobile Club du Grand Sud et complétée par des véhicules provenant de collections privées.
A cela viennent s'ajouter les dons, les prêts et les gestes spontanés de nombreux admirateurs et amoureux d'automobiles sportives.

3. EXPOSITIONS

Le SHOW CARS MUSEUM de CAVAILLON expose 150 véhicules dont une dizaine de motos et 40 voitures de course historiques, parmi lesquelles 15 modèles victorieux de grandes courses automobiles.

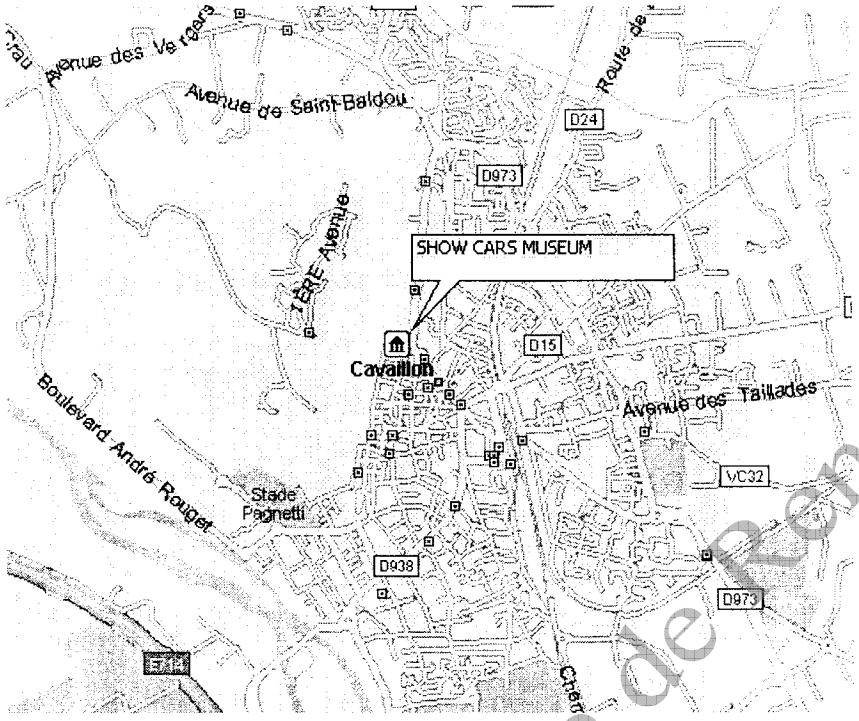
A côté des modèles grandeur nature, se trouvent des maquettes animées, des galeries de portraits, des points vidéo d'évolution technique et d'histoire, un espace cinéma, des études des prototypes, des écrans de jeux interactifs.

4. SITUATION - ENVIRONNEMENT

Situé à CAVAILLON dans le Vaucluse, le **SHOW CARS MUSEUM** « le musée de l'automobile de légende » est à deux pas du centre ville et directement desservi par les transports publics.

CRDP de l'académie de Rennes

Ce musée, de renommée nationale, est rapidement accessible depuis l'autoroute A7, entre Avignon et Aix en Provence, ce qui en fait un arrêt quasi obligatoire pour tous les vacanciers se rendant sur la côte d'azur.



En 2005, un incendie s'est déclaré et a détruit les ateliers de remise en état des véhicules, emportant avec lui six prestigieux modèles du musée, dont une Ford T et une Lincoln que les mécaniciens du musée restauraient.

Fin 2006, la commune, le département et la région, avec un effort d' 1,2 millions d'euros, ont pu inaugurer un nouvel établissement, plus spacieux et moderne.
Il est composé de :

- Un rez de chaussée dédié aux expositions
- Un premier sous sol servant de parking au public et aux personnels
- D'un bâtiment annexe accueillant les ateliers et les réserves du musée

5. DESCRIPTION DU MUSEE

Le musée de l'automobile est composé d'un rez-de-chaussée dédié aux expositions d'une surface totale de 4553 m². On y retrouve l'administration, le hall d'exposition principal, 3 halls d'exposition prestige, 1 hall pour les expositions temporaires et la boutique de souvenirs. La largeur des sorties est de 3m. Folio 1 sous dossier 1.

Au sous sol, se trouve le parking du personnel et du public d'une capacité totale de 280 véhicules. Folio 2 sous dossier 1.

Un bâtiment annexe, séparé du musée d'une distance de 12m, abrite les ateliers et les réserves du musée. Ce bâtiment de 851 m² n'est pas accessible au public. Folio 1 sous dossier 1.

L'effectif total du personnel du Show cars muséum est de 28 personnes.

Les horaires d'ouvertures au public varient en fonction des taux de fréquentation :

De juin à septembre : 10h - 18h tous les jours de la semaine
D'octobre à mai : 10h - 13h et 14h - 18h du mardi au samedi

CRDP de l'académie de Rennes

6. BOUTIQUE DE SOUVENIRS

Avant la sortie du musée, les visiteurs peuvent acquérir divers objets dans la boutique de souvenirs de l'établissement. Cette véritable caverne d'Ali baba dédiée à l'automobile ravira le plus grand nombre d'amateurs et de collectionneurs.

On y trouve :
- 1500 automobiles miniatures aux échelles : 1/18", 1/ 30" et 1/50"
- une collection de vêtements aux couleurs de célèbres constructeurs
- différents accessoires (casques, gants, tenues...) des meilleurs pilotes.

Quelques caractéristiques de la boutique de souvenirs : Folio 1 sous dossier 1

- Superficie : 130 m²
- Les murs extérieurs sont en bétons armés de 0.36m
- Les murs intérieurs sont en parpaings de 0.24m
- Plafond suspendu à une hauteur de 3m50
- Porte principale A en bois plein d'une épaisseur de 40mm
- Porte B en bois plein avec vitraux
- Les fenêtres et portes-fenêtres sont en PVC
- Le coffre fort de la boutique mesure 1m20 de hauteur et pèse 300Kg

7. L'ATELIER DE RESTAURATION

Occupant un bâtiment annexe, cet atelier est composé : Folio 1 sous dossier 1

- du stockage des véhicules non exposés
- de l'atelier mécanique chargé d'entretenir et de remettre en état les parties mécaniques des véhicules
- de l'atelier sellerie destiné à remettre à neuf l'intérieur des automobiles

3 mécaniciens et un apprenti de sexe masculin sont au chevet de ces pièces historiques souvent très fragiles. Et du fait de leur travail remarquable, ils restaurent également des véhicules de propriétaires privés.

Une cabine de peinture sera installée très prochainement au sein de l'atelier.

8. LE SERVICE DE SECURITE

Le service de sécurité du **SHOW CARS MUSEUM** est composé au total de 3 personnes salariées de l'établissement (service interne).

- 1 chef d'équipe (vous-même)
- 2 agents de sécurité dont 1 titulaire du SSIAP 1.

Ces personnels ont pour mission d'assurer l'accueil et le contrôle d'accès sur site mais également d'assurer des rondes préventives dans le cadre des risques incendie et malveillance. Ils sont en outre chargés d'effectuer les levées de doute lorsqu'il y a déclenchement d'alarme.

Depuis 2003, 3 personnels de caisses et les 2 mécaniciens ont été formés à l'évacuation et prêtent main forte au service de sécurité en cas d'incendie.

Le service de sécurité dispose d'un PC de Sécurité situé à proximité de l'entrée du bâtiment.

En dehors des heures d'ouverture, la nuit et les week-ends, la sécurité du site est assurée par télésurveillance par un prestataire de service.

CRDP de l'académie de Rennes

9. LISTE DES DOCUMENTS ANNEXES MIS À DISPOSITION DANS LE DOSSIER 3

Sous dossier 1	Plans de l'établissement
Sous dossier 2	Extrait de l'arrêté du 25 juin 80 ; Dispositions générales applicables à tous les établissements recevant du public
Sous dossier 3	Extrait des dispositions particulières applicables au type Y - musée
Sous dossier 4	Extrait des dispositions particulières applicables au type PS – Parcs de stationnements couverts
Sous dossier 5	Extrait du code du travail
Sous dossier 6	Extrait règle APSAD R 81
Sous dossier 7	Extrait du Décret n°96-926 du 17 octobre 1996 relatif à la vidéosurveillance

CRDP de l'académie de Rennes

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.